Ami du Clergé du 28 janvier 1937

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Instructions de Carême sur la Samaritaine. — IV. L'areligion actuelle, 33.
Pour les Quarante-Heures. — II. La double agonie de Jésus, 34. — III. Instruction préparatoire au Carême, 36.
Le mot du Pasteur. — XIV. *1er Dimanche de Carême :* La tentation, 38.
Les Saints Patrons. — *S. Valentin, Patron des apiculteurs :* L'apiculture dans la Sainte Ecriture, 39.
Sujets de circonstance. — La détresse d'une société sans Dieu, 41.
Les personnages évangéliques. — XC. Malchus, 44. — XCI. Les Sanhédrites, 46.

INSTRUCTIONS DE CARÊME SUR LA SAMARITAINE

IV

L'ARELIGION ACTUELLE

Mes frères,

« Donnez-moi à boire, » a demandé Jésus à la Samaritaine. C'était une bien légère aumône que celle d'un peu d'eau, une aumône qu'on ne refuse à personne. En la sollicitant, n'honorait-il pas cette femme ? En tout cas, la chose n'exigeait aucun labeur. Même sans la requête de Jésus, elle a puisé l'eau nécessaire à son usage. Avant de partir, elle n'aurait eu qu'à pencher son amphore et à verser un peu de cette eau dans le creux des deux mains du divin voyageur. Son retour n'en eût guère été retardé. Vraiment le service était facile à rendre.

Eh bien ! c'est encore trop ! Vous connaissez la réponse de la Samaritaine : « Comment ! vous qui êtes de Judée, vous me demandez à boire, à moi qui suis de la Samarie ? Il n'y a pas de rapports entre vous et nous. »

Ces paroles appellent une explication ; après quoi, nous en ferons l'application à notre société contemporaine.

I. — *Origine du schisme samaritain*

La Samarie, province de la Palestine, faisait partie du royaume d'Israël, lequel était en conflit perpétuel avec le royaume de Juda, dont il s'était séparé. L'un de ses rois, Jéroboam, dans la crainte qu'à la vue des magnificences du temple de Jérusalem ses sujets ne vinssent à regretter cette séparation, avait fait dresser des autels et des idoles, sous la forme de veaux d'or, aux deux extrémités du royaume. Plus tard, quand au retour de la captivité de Babylone Esdras entreprit de relever le temple de Jérusalem détruit par Nabuchodonosor, les habitants de la Samarie offrirent leur concours, mais à la condition qu'eux-mêmes auraient le droit d'avoir leur propre temple. Leur offre fut repoussée, et il en résulta une irritation, une haine implacable. Les Samaritains élevèrent leur temple sur le mont Garizim, là où reposaient les restes d'Abraham, de Jacob, de Joseph, de Josué, et le culte schismatique officiel y fut établi.

C'était contraire à toutes les traditions et une menace au nationalisme juif. Aussi bien, toutes les relations de Juifs à Samaritains étaient rompues. Ils vivaient sur le pied d'inimitié. Des divergences de culte, de coupe des vêtements, de dialecte les faisaient se regarder comme étrangers les uns aux autres. Tels étaient le mépris, l'aversion des deux peuples l'un pour l'autre, qu'il n'existait entre eux aucun commerce. C'était un crime, aux yeux d'un Juif, d'emprunter quoi que ce soit aux Samaritains ou de recevoir d'eux un verre d'eau, de leur donner l'hospitalité, ou même de converser avec eux : c'eût été se déshonorer. Par là s'explique l'étonnement de la Samaritaine à la demande de Jésus et la réponse qu'elle y fit.

Après cet exposé, venons aux applications.

II. — *La société séparée de Dieu*

Ce furent, avons-nous dit, des motifs d'ordre politique, à savoir, le partage de la Palestine en deux royaumes, qui avaient amené le schisme religieux.

Plus d'une fois, hélas ! le fait s'est reproduit chez les nations chrétiennes. Jalouses de leur indépendance, impatientes de la tutelle maternelle de l'Eglise, se regardant comme humiliées et amoindries de lui obéir, certaines secouent le joug et ne veulent reconnaître d'autre autorité que la leur. Sans doute, les deux pouvoirs spirituel et temporel ont chacun leur autonomie propre ; mais la loi morale subordonne partout l'Etat à l'Eglise qui en est la gardienne, et l'Etat, en tant que société civile, a des devoirs à remplir envers la société religieuse qui lui est supérieure par sa nature et par la fin qu'elle poursuit. L'un appartient à l'ordre naturel, et l'autre à l'ordre de la grâce.

Quand un peuple, par schisme ou par hérésie, ou par politique, se sépare du centre d'unité et de vérité religieuse, il intercepte les principaux canaux par où la grâce divine coule dans son sein, pénètre son organisme et imprègne sa vie. Son niveau moral ne tarde pas à s'abaisser, le principe d'autorité perd de sa force, les passions privées et publiques se donnent libre cours, les bases de l'édifice social finissent par être ébranlées ; et quand le sentiment religieux faiblit, l'esprit patriotique perd son stimulant le plus énergique. Nous en faisons l'expérience depuis plus d'un siècle, et nous en avons la preuve aujourd'hui surtout parmi nous. La première cause des maux dont nous souffrons, ne la cherchez pas ailleurs que dans la rupture des liens qui nous unissaient à Dieu, à l'Eglise. Commencée avec la Révolution, sans cesse aggravée depuis, elle n'a pas cessé de produire ses pernicieux effets. Tous les esprits im-

partiaux et réfléchis sont obligés de le reconnaître et le déplorent.

III. — *Le refus de la Samaritaine*

Continuons nos réflexions.

« Comment ! dit la Samaritaine, vous qui êtes de Judée, vous me demandez à boire à moi qui suis de la Samarie ? »

L'Evangile ne laisse pas soupçonner qu'elle se soit rendue à la requête de Jésus. Sa réponse, pleine d'ironie et de dédaigneuse fierté, permet de croire à un refus, malgré la douceur avec laquelle la demande avait été formulée. La rancune de race a été plus forte que la serviabilité.

Notre Dieu, m. f., fait à l'homme un devoir de le servir, de lui rendre un culte à la fois privé et public. A cette fin, il nous demande de nous rappeler notre constante et totale dépendance vis-à-vis de lui, de solliciter de sa puissance et de sa bonté ce dont nous avons besoin, de prendre part chaque dimanche à cet acte d'adoration qui s'appelle la messe, de renouveler, chaque année au moins, l'acte de notre Première Communion.

Le Dieu de toute Majesté, Celui qui se suffit à lui-même, veut bien avoir besoin de nos hommages, il nous honore en daignant solliciter et recevoir de nous, chétives créatures, un peu de gloire et d'honneur. C'est justice, d'autre part, d'adorer, de remercier, d'invoquer notre Créateur, notre Père. Nous ne lui faisons pas en cela une faveur. Ce n'est là que reconnaître un droit certain et s'acquitter d'une obligation la plus authentique et la plus sacrée.

Au surplus, ce que Dieu demande de nous, est-ce si difficile et cela prend-il beaucoup de temps ?

Convenons qu'il n'est pas de maître moins exigeant et aussi facile à servir.

Combien cependant qui lui refusent tout culte ! On a du temps pour tout : affaires, visites, voyages, villégiatures, plaisirs. Il n'y a que pour lui que l'on n'en trouve pas. Que son service soit en concurrence avec des intérêts matériels, avec une réjouissance quelconque, avec un simple divertissement, avec une réunion de famille, c'est toujours lui qui est sacrifié. On consent à le servir, à défaut de toute autre occupation. N'est-ce pas un outrage à la Souveraineté divine ?

IV. — « *Rien de commun* »

La Samaritaine ajoute : « Il n'y a rien de commun entre vous et nous. »

1. Oh ! cette parole, il ne manque pas de chrétiens et de chrétiennes qui la redisent par leurs actes journaliers. Ils semblent dire : « Ici-bas, chacun chez soi, Dieu d'un côté, nous de l'autre. Qu'est ce que Dieu a à faire de nos prières ? Est-ce qu'il s'occupe de nous ? Quel intérêt a-t-il à ce que j'assiste ou non à la messe, à ce que j'use ou je m'abstienne de tels aliments, à ce que je vive de telle manière ou de telle autre ?... Et moi, qu'ai je besoin de lui ? Est-ce lui qui me donnera du travail ou du pain, si je n'en ai pas ? Est-ce lui qui me tirera d'embarras et de difficulté, si j'y suis ? »

Voilà bien, n'est il pas vrai ? le langage en action que parle aujourd'hui la multitude. Entre elle et Dieu, il n'y a aucune communauté. Dieu fait toutes les avances et elle les repousse, elle lui refuse tout hommage, elle le rend responsable des maux dont elle souffre. Vous saisissez tout l'odieux, toute l'injure, toute l'injustice et même toute l'audace de cette méprisante indifférence.

2. « Il n'y a rien de commun entre Juifs et Samaritains. » Si nous savions dire cela du monde et du mal : du monde qui est la personnification de tout ce qui est en opposition avec l'Evangile, avec l'enseignement de Jésus ; du mal moral qui est le péché, si odieux en soi, si désastreux dans ses effets. Etablir entre nous et le monde et le péché une barrière, leur interdire l'accès de notre âme, — puisqu'ils sont un attentat contre Dieu, la négation de ses droits, l'opposition à son règne, — puisqu'ils sont en même temps les ennemis, les meurtriers de notre âme, — ce serait sagesse et charité bien comprises.

Hélas ! ils ne se comptent plus ceux qui, de nos jours, pactisent avec le désordre, avec l'injustice, avec l'erreur, avec le vice !

Nous, m. f., faisons nôtre la devise de la Samaritaine. Pas de compromission avec le mal. Sur ce terrain, entre nous et les ennemis de Dieu comme de la morale chrétienne, il ne doit y avoir ni accord, ni complicité, ni collaboration. Prêtons-nous docilement à la douce action du Maître divin et laissons-nous conduire par lui jusqu'au séjour de l'éternel bonheur. Ainsi soit-il.

POUR LES QUARANTE-HEURES

II

LA DOUBLE AGONIE DE JÉSUS

Mes frères,

Pendant ces trois jours de prières solennelles, l'Eglise nous presse d'offrir à Notre-Seigneur de justes et affectueuses réparations pour les mépris et les dédains injurieux qu'il reçoit dans le Sacrement de son amour infini. Ces actes réparateurs s'imposent à notre piété filiale et compatissante, parce qu'ils sont désirés et réclamés passionnément par le divin Agonisant, pour le consoler de l'ingratitude de la foule qui passe indifférente.

Nous comprendrons mieux l'importance et la nécessité de la réparation, si nous faisons revivre sous nos yeux la terrible scène de l'agonie où Notre-Seigneur éprouve à l'avance toutes les tortures morales que lui cause la douloureuse vision des outrages et des blasphèmes contre la Sainte Eucharistie dans le cours des siècles.

Les trois apôtres privilégiés, dont Jésus attendait une affectueuse consolation, sont restés indifférents en face de sa cruelle agonie. Ils n'y ont pris aucune part ; ils n'en ont pas eu la moindre

intelligence. Puissions-nous apporter à l'Agonisant divin de nos tabernacles une âme plus vigilante et plus associée à ses intimes souffrances, afin de lui donner la consolation affectueuse qu'il réclame de nos cœurs aimants et reconnaissants !

I. — *L'agonie de Jésus au Jardin des Oliviers*

A peine arrivé au Jardin des Oliviers, Jésus commence à être triste. Ce n'est pas qu'il le soit ici pour la première fois de sa vie ; mais à ce moment où il va traiter des conditions de notre Rédemption, il se livre à une tristesse si accablante, si profonde, qu'elle va lui arracher l'âme et comme rompre les liens qui l'attachent à son corps. Sa tristesse est mortelle.

Ce n'est pas une pieuse exagération ; c'est Jésus lui-même qui nous l'affirme : « Mon âme est triste à en mourir. » Les flots amers d'une mortelle tristesse envahissent son âme et la submergent, comme des vagues soulevées par les rafales de la tempête s'abattent sur un navire en détresse pour l'enfoncer dans l'abîme entr'ouvert.

Jésus serait mort victime de cette violente tempête de tristesse, sans un miracle qui prolonge sa vie en prolongeant les douleurs excessives de cette cruelle agonie. Quelle terrible vision s'offre à nos yeux ! L'impuissance de son amour à sauver tous les pécheurs ; l'inutilité de son sang répandu à profusion pour racheter tant d'âmes ingrates, endurcies et dédaigneuses : cette vision horrible broie et déchire toutes les fibres de son cœur si aimant.

Elle lui fait éprouver une épouvante indicible, une sorte de trouble et de vertige, un frisson qui agite tous ses membres, une peur qui saisit tout son être. Ceux qui tremblent de peur n'osent pas l'avouer, car c'est l'indice d'une faiblesse aux yeux du monde ; mais Jésus l'avoue bien humblement en la faisant écrire en toutes lettres dans l'Evangile. Il a peur d'abord pour lui-même, en voyant d'avance l'horrible détail des humiliations et des souffrances qui l'attendent dans sa Passion. Il a peur, en voyant les exigences de la Justice divine dont il sent peser sur lui tout le poids. Il tremble aussi par amour pour nous, pour le salut de nos âmes.

Cette peur lui fait éprouver un ennui pesant, une sorte de prostration accablante, d'engourdissement moral, une privation totale d'énergie. Son cœur est devenu comme une cire fondue, liquide, sans consistance. Il en est réduit à s'écrouler comme un mourant, la face contre terre, toute imbibée de son sang qui reflue au dehors. Ce n'est plus un homme, c'est un ver de terre.

Pourquoi ces faiblesses volontaires, cet abattement, cette attitude d'esclave tremblant ? Pourquoi a-t-il permis à ces passions inférieures, dont il avait cependant la souveraine maîtrise, de le troubler, de l'agiter jusqu'à la violente sueur de sang ? C'est parce qu'ayant pris une âme semblable à la nôtre, il a voulu connaître et expérimenter nos faiblesses, afin d'y compatir efficacement. Ce n'est pas l'Etre divin, la Sagesse divine qui est triste, qui s'ennuie et qui a peur ; non, c'est l'âme humaine de Notre-Seigneur.

C'est surtout pour nous donner une leçon salutaire. Jésus tient notre place. Il exerce un rôle de pécheur, car il s'est fait l'homme pécheur ; il accepte toutes les conséquences du péché qui est sur lui légalement, qui est en lui, sans la souillure personnelle. Tenant notre place, il nous apprend à penser et à sentir ce qu'il pense et ce qu'il ressent lui-même. Il fait siennes les impressions, les angoisses et les frayeurs où le péché devrait nous jeter nous-mêmes, si nous savions mieux le connaître et l'apprécier.

Il veut sentir, comme je devrais sentir moi-même, que c'est une chose amère d'avoir méprisé l'amour suprême. Il veut expérimenter jusqu'au fond ce qu'est la Justice divine. Voilà pourquoi il tombe comme une victime responsable de nos péchés. Il se sent tout pénétré du péché qui ne fait plus qu'un avec lui ; péché incarné, il se voit comme un lépreux, comme le Pénitent universel, contrit, brisé, broyé dans son âme avant de l'être dans son corps. Et il éprouve tous les sentiments du pécheur pénitent que nous devrions être avec lui.

C'est cette attitude de pécheur qui explique tous ses sentiments de tristesse et sa plainte déchirante : « S'il était possible, que ce calice d'amertume s'éloigne de moi ! » Les apôtres dorment ; ils ne comprennent rien en face de cette agonie ; ils ne se doutent pas de l'immense travail que Jésus opère pour accomplir la grande œuvre de notre Rédemption, et des conditions rigoureuses exigées par la Justice divine pour le pardon de nos péchés.

II. — *L'agonie de Jésus au Tabernacle*

Le même drame se continue sur un autre théâtre, dans nos tabernacles où Jésus demeure véritablement présent. Ne voyons-nous pas des analogies et des ressemblances frappantes entre les douleurs de son agonie et les douleurs de sa vie mystique ? Ce sont les mêmes tristesses, les mêmes frayeurs, les mêmes ennuis qui affligent son tendre cœur.

Y a-t-il une pensée plus attristante, plus amère pour l'innocente Victime de nos autels, que de voir l'inutilité de son sang, de ses larmes, de sa mort cruelle pour ceux qu'il aime de toute la tendresse de son Cœur, fournaise ardente de charité ! Quelle amère pensée de voir que sa Rédemption, si riche et si abondante, ne servira de rien pour tant d'âmes qu'il voudrait arracher au malheur éternel ! Cette pensée accablante lui est un supplice plus grand que la mort elle-même : n'est-ce pas le supplice d'une agonie continuelle ? Obligé à boire ce calice si rempli d'amertume, il répète sa prière suppliante : « Père, éloignez de moi cette cruelle nécessité ! »

Comment n'éprouverait-il pas les sentiments de frayeur et d'ennui que font naître en lui la solitude, les délaissements et les outrages qui l'attendent dans nos églises ? Il y en a où il demeure

avec joie, parce qu'il y rencontre des âmes fidèles qui viennent le consoler, lui offrir des réparations et s'entretenir avec lui. Mais combien d'autres églises lui présentent un spectacle douloureux et pénible ! Qu'y voit-il donc ? Des âmes languissantes, glacées, sans amour, qui trouvent bien longs et ennuyeux les moments passés à ses pieds. Il souffre ailleurs des irrévérences, du sans-gêne et même des profanations dont il est l'objet. Combien d'églises désertes où il est seul, sans voir un ami, sans entendre une parole affectueuse ! Il y a bien les anges qui lui font une cour d'honneur ; mais ce n'est pas pour eux qu'il est descendu sur la terre, c'est pour nous, c'est pour notre salut, et nous le délaissons !

Il veut se faire notre compagnon, vivre dans notre voisinage, partager toutes les misères et les épreuves de notre vie. Ses délices sont d'habiter parmi nous. En véritable homme qu'il est, il a un besoin, un ardent désir de société, de sympathie, de compassion. Il ne s'en cache pas et il réclame cette consolation, cet appui moral. N'est-ce pas la plainte désolée qu'il fait entendre à ses apôtres et à nous tous : « Mon âme est triste, ne pouvez-vous pas veiller une heure avec moi ? Je serai soulagé en vous sentant là près de moi, unis de cœur à ma tristesse. »

Par ces paroles, il laisse bien voir qu'il est homme et qu'il a besoin de se sentir entouré de sympathie et de consolation. Par deux fois, il vient la solliciter, la mendier, pour ainsi dire. Elle lui manque et il lui faut souffrir tout seul, sans la présence d'un cœur ami et compatissant qui lui dise tout bas : « Je suis là, je souffre avec vous. »

Solitude morale, abandon qui lui arrache une plainte désolée, qui sollicite des réparations, des expiations pour les péchés du monde. Ne soyons pas sourds à cet appel, ni des endormis, comme les apôtres, auprès de lui. Souvenons-nous de ce pauvre solitaire du tabernacle. Venons de temps en temps lui tenir compagnie, partager sa solitude afin qu'il la trouve moins amère. Jésus sera touché de notre démarche et sensible à la délicatesse de notre cœur.

Il nous supplie d'avoir pitié de ses tristesses, de le consoler dans son isolement douloureux. Efforçons-nous de répondre à ses désirs pressants, à son besoin d'affection, par de fréquentes visites au tabernacle et par de fréquentes communions. Tous ces témoignages d'amour le consoleront ; et de même qu'il a bien voulu récompenser, pendant sa Passion, tous ceux qui lui ont rendu quelques services, tous ceux qui l'ont consolé en prenant part à ses douleurs, il ne manquera pas de nous réserver ses plus abondantes bénédictions si nous savons compatir aux souffrances de son agonie dans nos tabernacles. Ainsi soit-il.

III

INSTRUCTION PRÉPARATOIRE AU CARÊME

Mes frères,

Le mercredi des Cendres ouvre le Carême. La durée de celui-ci a été fixée à quarante jours, en mémoire du jeûne de Notre-Seigneur au désert.

Pour l'Eglise, le Carême est une saison d'âme, un temps où elle nous remet en face du sérieux redoutable de la vie, une période où elle plaide la cause de l'âme. Elle nous rappelle que nous avons une âme immortelle et que de cette âme nous avons à prendre soin.

I. — *Nous avons une âme immortelle*

Un jour viendra où notre âme se séparera de notre corps. Pour celui-ci ce sera la mort ; pour celle-là le commencement d'une vie nouvelle qui ne finira jamais. Car, notre âme, elle est immortelle. Et « cette immortalité est une chose qui nous importe si fort qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est [1]. »

« Quand on est mort, tout est mort, » s'écrient les matérialistes, les impies. — « Non, répond le reste de l'humanité ; nous allons à la vie, à l'éternel bonheur. »

M. f., vous devinez d'avance qui a raison. Oui, j'affirme, sans hésitation, que l'âme survit réellement au corps. Cette affirmation est basée sur de bonnes et solides raisons.

1. J'en trouve une dans ce besoin d'immortalité qui travaille tous les hommes. « Jamais l'homme, avoue Renan lui-même, ne se contentera d'une destinée finie [2]. » Interrogez-vous vous-mêmes, autour de vous observez vos semblables ; invariablement vous constaterez ce fait : que l'homme placé au milieu d'un monde où tout passe, où tout meurt, ne veut pas finir, ne veut pas mourir. Et il ne s'agit pas seulement des jeunes dont la course menace de s'interrompre brusquement, mais encore de ceux qui sont parvenus jusqu'à la vieillesse la plus extrême. Même quand ils vous disent, d'un air qui voudrait paraître détaché, qu'ils ont fait leur temps et qu'il faut bien laisser la place aux jeunes, combien on sent d'amertume au fond de la résignation qu'ils affectent ! Ils voudraient voir le fil de leurs jours se dérouler encore, se dérouler sans fin. S'il n'en était pas ainsi, est-ce que la mort serait envisagée comme le souverain mal ? Est-ce que les criminels la redouteraient plus que tout autre châtiment ? Est-ce que l'on suivrait avec tant de passion les travaux des savants qui luttent contre les germes de la mort ? Est-ce qu'on accueillerait avec tant de crédulité l'annonce de prétendus résultats obtenus dans cette voie ? Est-ce que l'on verrait les hommes, à quelque région de la terre qu'ils appar-

[1] *Pensées* de Pascal, édit. Mame, ch. v, p. 67.
[2] *Questions contemporaines*, p. 235.

tiennent, lorsqu'ils émettent des vœux en faveur de leurs semblables, leur souhaiter des années les plus nombreuses possible ? Assurément, sous la morsure de la souffrance, il peut se faire qu'un malheureux soupire après la mort. Néanmoins on se tromperait à voir dans cet appel l'expression d'une volonté bien déterminée d'en finir avec la vie.

Rappelez-vous la fable *La Mort et le Bûcheron*. « Un pauvre bûcheron, n'en pouvant plus d'effort et de douleur, met bas son fagot et songe à son malheur. Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ? » Complètement découragé, il appelle la mort. Celle-ci accourt ; à peine s'est-elle montrée que notre homme, pris de peur, est tout retourné, et, comme elle lui demande ce qu'il veut d'elle : « C'est, dit-il, afin de m'aider à recharger ce bois. »

M. f., j'ai donc le droit de l'affirmer : le besoin de l'immortalité est universel chez l'homme. Dès lors, que prouve cette universalité, sinon que la soif d'une vie sans fin tient à notre nature même ? Or, auteur de notre nature, Dieu est la sagesse personnifiée et toutes ses œuvres sont marquées au coin de cette perfection ; par conséquent, il n'a pas en vain mis en nous ce besoin d'immortalité : il ne l'a mis que parce qu'il voulait le satisfaire, car c'est le propre de la sagesse de ne rien faire sans raison.

Aussi la conclusion s'impose : il y a pour notre âme une vie future, qui ne doit pas finir ; c'est la sagesse divine elle-même qui nous en est le garant.

2. Une autre preuve, je la tire de la justice de Dieu.

M. f., la justice existe-t-elle sur la terre ? Chacun obtient-il ce qui lui est dû ? La vertu est-elle toujours récompensée, le vice toujours puni ? Non. Il y a ici-bas des inégalités choquantes, des oppressions scandaleuses, des iniquités criantes. Vous n'avez qu'à ouvrir les yeux pour le voir. Voici des gens admirables, fidèles observateurs de tous leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers eux-mêmes, et sur qui toutes les épreuves viennent fondre les unes après les autres, à tel point qu'il semble qu'une malédiction les poursuit. Et à côté d'eux, voici des gens qui n'ont ni foi ni loi, pour qui il n'y a ni probité, ni honneur, ni morale, et à qui pourtant tout sourit, tout réussit. Ils laissent le Ciel bien tranquille ; leurs affaires en vont-elles plus mal ? leurs moissons en sont-elles moins belles ?

Dieu est juste, et cependant l'injustice est sur la terre ! Où est donc la justice divine ? C'est pourquoi une autre vie est indispensable, une autre vie où bien et mal recevront vraiment ce qu'ils méritent. Sinon, il n'y aurait point de justice et dès lors point de Dieu, parce que Dieu n'existe pas, s'il n'est pas juste.

M. f., c'est une exigence rigoureuse : il faut que l'âme vive après le corps, il faut qu'elle soit immortelle.

3. Mais, pour nous chrétiens, la meilleure preuve de l'immortalité de notre âme, ce sont les paroles de Dieu consignées dans l'Evangile.

« Ne vous faites pas des trésors sur la terre, où la rouille et les vers les mangent, où les voleurs les dérobent. Mais faites vous des trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille, ni vers pour les consumer, ni voleurs pour les prendre » (Matth., VI, 19).

« Alors, il dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père. Puis il dira à ceux qui seront à sa gauche : Allez loin de moi, maudits, au feu éternel... Et ils s'en iront, les méchants au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle » (Matth.. XXV, 41, 46).

Dieu a parlé. Le ciel et la terre passeront, mais sa parole ne passera pas. Donc, m. f., croyez à l'immortalité de votre âme. Il existe pour elle une vie future. Et ce n'est pas vrai que « quand on est mort, tout est mort. »

II. — *Nous avons à prendre soin de notre âme*

Or, de ce que nous sommes destinés à vivre toujours dans un au-delà mystérieux, mais assuré, découle une conséquence d'intérêt supérieur : nous avons à préparer cette vie future, c'est-à-dire à nous occuper de notre âme, de son salut. La vie heureuse de là-haut s'achète par la vie vertueuse d'ici-bas.

M. f., laissez-moi vous le demander : traitez-vous votre âme avec le même soin que vous prodiguez à votre corps ? Au moindre malaise, vous courez chez le médecin ; dans une maladie grave vous faites venir en consultation un spécialiste. Vous ne calculez pas, vous faites le possible et l'impossible pour retrouver la santé, dussiez-vous manger vos économies et même faire des dettes. Pourquoi n'apporteriez-vous pas la même sollicitude pour la santé autrement précieuse de votre âme ? Souvenez-vous que dans l'enveloppe de votre corps, qui s'en ira en poussière, Dieu a mis une âme immortelle dont le salut est une affaire absolument nécessaire. En effet, de quoi s'agit-il en cette affaire ? Est-ce d'assurer votre bonheur, votre prospérité ici-bas ? d'éviter un revers de fortune ? de vous préserver d'une grave maladie ? Non. Il s'agit de posséder Dieu éternellement ou d'en être privé éternellement. En faisant votre salut, vous gagnez le ciel, et avec le ciel tous les biens ; en ne le faisant pas, vous méritez l'enfer, et avec l'enfer tous les maux. Voilà l'inévitable alternative dans laquelle vous êtes placés : le ciel ou l'enfer. Oh ! m. f., pesez bien ces deux mots : le ciel ou l'enfer ! Dans ces conditions, faire son salut, n'est-ce pas la seule chose nécessaire ?

C'est donc avec raison que l'Eglise, particulièrement pendant le Carême, vous y fait penser. Dans l'épître du 1er dimanche de Carême, par la bouche de S. Paul, elle nous conjure de ne pas recevoir en vain la grâce si précieuse du Carême : « C'est le temps favorable entre tous ; ce sont des jours de salut. La vie de l'homme sur la terre est un combat ; combat avec le démon, avec le monde, avec la chair et le sang, combat continuel. » Et pour nous aider à triompher de ces ennemis, durant cette quarantaine, elle nous revêt de l'armure de la pénitence : jeûne et absti-

nence. En vérité, cette armure nous rend victorieux, car « elle affaiblit les mauvais penchants et élève l'âme. » Dans ce composé d'âme et de corps qui est l'homme, le corps voudrait tenir le premier rang et commander à l'âme. Tout ce que lui cède l'esprit, le corps en profite et en abuse. Or, par le jeûne et l'abstinence, l'esprit manifeste sa supériorité sur le corps et son droit à commander. En outre, le jeûne et l'abstinence décident l'âme à attacher moins de prix aux plaisirs de la terre et la rendent plus ailée pour s'élever vers Dieu par la prière, par la mortification de l'imagination, de l'intelligence, du cœur, de la volonté.

* *

M. f., vous vous ferez un devoir de vous soumettre fidèlement aux prescriptions pénitentielles de l'Eglise. A l'horizon de toute vie chrétienne il faut la pénitence. C'est Notre-Seigneur lui-même qui a dit : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez ! » C'était dire équivalemment : « Si vous faites pénitence, vous sauverez votre âme. »

Entrez avec confiance dans le temps du Carême : c'est celui de la délivrance et celui du pardon. Il y a tant d'années que vous êtes au service de Dieu, et peut-être vous vous trouvez tellement en retard !

Pendant cette sainte quarantaine, fixez donc vos pensées sur l'immortalité de votre âme ; et par delà les conditions troublées du temps présent, vous l'élèverez à l'espoir de l'éternelle béatitude à laquelle Notre-Seigneur nous a appelés.

M. f., ne vivez plus en hommes voués exclusivement à la terre et aux choses de la terre, mais en hommes destinés au ciel. Ne travaillez pas pour la pourriture du tombeau, travaillez pour le monde qui ne connaît pas de déclin et où votre âme jouira d'une vie qui sera toute paix et toute félicité. Ainsi soit-il.

LE MOT DU PASTEUR

XIV

1er Dimanche de Carême

LA TENTATION

Mes frères,

Le bon Dieu nous avait élevés jusqu'à lui par la vie de la grâce. En nous l'enlevant, le péché originel nous a fait tomber très bas et N.-S. Jésus-Christ a daigné descendre à notre niveau pour nous relever. Hors le péché, il a voulu subir toutes nos misères, même cette misère qui s'appelle la tentation : « Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert pour y être tenté par le démon. »

Considérons 1° en quoi consiste la tentation et 2° pourquoi la tentation.

I. — *En quoi consiste la tentation ?*

1. Dans son sens général, le mot *tentation* signifie « épreuve, expérience ». Dans son sens strict, il exprime tantôt une simple épreuve, tantôt une invitation au péché.

En tant que tentation d'épreuve, elle peut émaner non seulement des créatures, mais même directement de Dieu. Elle consiste dans les diverses contradictions, infirmités, pertes de fortune, etc., que le Seigneur nous ménage dans des vues de miséricorde, soit pour faire éclater notre vertu, soit pour nous faire expier nos fautes en ce monde, soit pour nous fournir une occasion d'acquérir de nouveaux mérites. C'est ainsi que Dieu tenta Abraham, Job et Tobie. « Dieu vous tente, pour que l'on voie si vous l'aimez, ou non, de tout votre cœur et de toute votre âme. »

En tant que sollicitation au péché, celle dont il s'agit ici, la tentation peut être définie : « une excitation qui détourne l'âme d'un bien à faire ou qui la porte vers un mal à éviter. » (S. Thomas).

Par exemple, on vous demande d'apporter votre concours à une œuvre de charité, cette idée produit en vous un sentiment d'aversion : c'est une tentation. Il vous vient la pensée de vous approprier le bien d'autrui : c'est une tentation. Vous vous dites : « Ne pourrais-je pas lire tel livre, quoique réputé mauvais, fréquenter telle réunion mondaine, quoique expérimentée déjà comme occasion de péché ? » C'est une tentation.

2. Envisagée *dans son objet*, elle se divise en autant d'espèces qu'il y a de vertus qu'elle attaque, ou de sortes de péchés auxquels elle pousse : tentations contre la foi, contre l'espérance, contre la charité, tentations d'orgueil, de gourmandise, de paresse, etc.

3. Envisagée *dans son intensité*, la tentation est grave ou légère. Elle est grave, lorsqu'elle nous porte à violer une obligation importante, lorsqu'elle agit fortement sur nous et qu'elle dure un certain temps. Elle est légère, quand elle porte sur une chose de peu d'importance, quand elle n'exerce sur nous qu'une faible impression, quand elle dure très peu, quoiqu'elle agisse vivement sur notre âme.

4. Mais *d'où vient* la tentation ? Le Catéchisme Romain nomme trois agents de la tentation : la chair, le monde, le démon.

La chair, c'est-à-dire nos propres convoitises. Héritant par la génération d'une nature déchue par suite du péché d'Adam, nous en subissons la triste servitude. La fièvre des passions qui a dévoré le sang de nos ancêtres dévore le nôtre. Au vrai, qui ne sent dans ses membres ce que S. Paul sentait dans les siens : une autre loi que la loi de Dieu, une loi qui combat contre la loi de l'esprit, une loi qui nous met en la servitude du péché ? (Rom., VII, 23 24).

Le monde, c'est-à-dire tout ce qui par ses écrits, par ses conversations, par ses usages, par ses plaisirs, par ses railleries, fait obstacle au règne de Jésus Christ. Car le monde a des principes diamétralement opposés à ceux de Dieu, qui est cependant l'éternelle Vérité.

Le démon. Le concile de Trente enseigne expressément que, par suite du péché originel, l'homme et le monde physique dans lequel il vit,

sont tombés sous la puissance du démon qui, même après l'œuvre réparatrice du Rédempteur, poursuit ses projets homicides et s'efforce de toute manière de troubler l'ordre établi, de séparer l'homme de Dieu et de le soumettre à sa domination. A la vérité, grande est sa violence, plus à craindre sa finesse. Très au courant de nos inclinations, de nos goûts, de nos habitudes, de nos passions, de notre constitution physique elle-même, il nous tourne toujours du côté où nous inclinons davantage.

M. f., la tentation consiste donc dans une impulsion qui nous pousse vers un mal à éviter ou nous détourne d'un bien à faire; cette impulsion est occasionnée par la corruption de notre nature, par le monde ou par le démon.

II. — *Pourquoi la tentation ?*

Mais, bien qu'elle aboutisse souvent au péché, Dieu permet la tentation parce qu'elle est bonne.

1. Elle est bonne, parce qu'elle nous humilie. Elle nous fait connaître notre misère, ce que nous sommes, de quoi nous sommes capables. Peut-on avoir bonne opinion de soi-même lorsqu'on a conscience de sa faiblesse? En constatant qu'il suffirait d'un rien pour nous faire choir, nous entrons dans de véritables sentiments d'abaissement et de défiance de nous-mêmes, même si nous sommes comblés de faveurs divines. « De peur, dit l'Apôtre, que la grandeur des révélations ne m'élevât trop, l'aiguillon de ma chair, l'ange de Satan m'a été donné pour me tourmenter. » (II Cor., XII, 7).

2. Elle est bonne, parce qu'elle contribue à glorifier Dieu. De fait, elle nous manifeste sa puissance; rien ne la met plus en relief que de voir un chrétien triompher, par le secours de la grâce, de toutes les forces du mal.

De plus, ce qui sur la terre honore principalement Dieu, c'est la fidélité des chrétiens à pratiquer ses commandements. Cette fidélité est d'autant plus glorieuse au Seigneur qu'elle est plus éprouvée par l'obstacle des tentations.

3. Elle est bonne, parce qu'elle développe notre vertu. C'est dans la guerre, bien mieux qu'à la caserne ou à la parade, que la valeur du soldat se remarque; ainsi dans la tentation l'attachement du chrétien à Dieu. De vrai, quand produit-on des actes de vertu plus héroïques, plus fervents? N'est-ce pas en combattant les vices qui leur sont contraires, en résistant aux tentations qui les attaquent ?

4. Elle est bonne, parce qu'elle nous vaut une couronne de gloire immortelle. Or, pour mériter cette couronne, il faut vaincre; pour vaincre, il faut combattre; pour combattre, il faut être attaqué : ce n'est qu'après avoir remporté la victoire que nous serons couronnés. « Nul ne peut parvenir à la palme céleste, s'il n'a légitimement combattu. » (II Tim., II, 5).

* *

M. f., Dieu permet que nous soyons tentés, pour notre plus grand bien. Néanmoins, nous ne devons pas désirer la tentation ; car ce qui est une provocation au mal ne saurait être l'objet de nos vœux. Mais supportons les tentations avec patience, et, pour correspondre aux desseins de Dieu, utilisons-les de notre mieux, avec un entier abandon aux vues de sa sainte Providence. Gardons-nous surtout de nous décourager, et soyons bien assurés que Dieu ne permettra point que nous soyons tentés au-dessus de nos forces.

LES SAINTS PATRONS

S. Valentin, Patron des apiculteurs

(14 février)

L'APICULTURE DANS LA SAINTE ÉCRITURE

Mes frères,

L'histoire nous apprend que S. Valentin était prêtre à Rome au IIIe siècle. Sa réputation de sainteté était si grande qu'elle vint à la connaissance de l'empereur païen Claude II. Celui-ci l'ayant fait amener devant lui l'interrogea sur sa religion. Les réponses de notre Saint le touchèrent si vivement qu'il se serait laissé gagner à la cause de Jésus-Christ si son entourage, attaché au culte des idoles, ne l'en avait détourné par la menace de quelque sédition. Jeté en prison, Valentin convertit son geôlier en rendant la vue à sa petite fille aveugle, puis, après divers supplices, fut décapité le 14 février 270.

Pourquoi S. Valentin est-il devenu Patron des apiculteurs ? Est-ce parce que, comme le font volontiers des curés d'aujourd'hui, il se délassait en la compagnie des abeilles des travaux du saint ministère ? Est-ce pour avoir guéri miraculeusement quelques victimes de leurs piqûres si douloureuses, et particulièrement dangereuses lorsqu'elles sont multipliées ? ou bien est-ce pour y avoir été exposé lui-même par ses bourreaux, après avoir été enduit de miel, comme le furent plusieurs martyrs ? Je ne saurais le dire. Mais si les biographes de S. Valentin gardent le silence sur ce point, par contre nos Saints Livres parlent fréquemment de l'apiculture et de l'excellent miel que produisent les abeilles.

I. — *Abondance du miel en Palestine*

Nous y voyons d'abord combien le miel était abondant jadis en Palestine et dans tout l'Orient, et quelle richesse il constituait pour le pays. Lorsque Coré et Abiron se révoltent contre Moïse qui a fait sortir les Hébreux d'Egypte, ils lui adressent ce reproche : « N'est-ce point assez de nous avoir fait sortir d'un pays où coulaient le lait et le miel, pour nous faire mourir au désert ? » (Num., XVI, 13). Grâce à Dieu, ils n'y demeurèrent pas toujours, dans ce désert. S'ils veulent bien obéir à sa Loi, Jéhovah promet de les introduire dans la Terre promise, « un pays, leur dit il, où coulent le lait et le miel » (Lév., XX, 24). Et il ne les trompe pas.

Moïse ayant envoyé un messager de chaque tribu explorer ce pays, ils reviennent enthousiasmés : « Nous sommes allés, disent-ils à Moïse, dans le pays où tu nous as envoyés. C'est vraiment un pays où coulent le lait et le miel. » (Num., XIII, 28).

Ce n'est pas, cependant, que les gens d'alors se soient donné beaucoup de peine au sujet des abeilles. Il ne paraît pas que les Hébreux se soient occupés d'apiculture et qu'ils aient élevé des essaims dans des ruches artificielles. Sous le chaud soleil d'Orient, les essaims se multipliaient chaque année et cherchaient eux-mêmes un abri dans le creux des rochers et dans les troncs d'arbres ; ils les garnissaient de leurs rayons qu'ils remplissaient du nectar recueilli sur les figuiers et les orangers. Les habitants du pays n'avaient que la peine de récolter ce miel, et comme ils ne pouvaient tout recueillir, tellement les colonies étaient nombreuses, il n'était pas rare de voir, sous l'effet des rayons ardents du soleil, ce beau miel déborder des ruches improvisées et couler le long des arbres ou des rochers. *De petra melle saturavit eos.* (Deut., XXXII, 13).

Voilà ce qui nous explique comment S. Jean-Baptiste put vivre longtemps dans le désert, en se nourrissant, comme le dit l'Evangile, de miel sauvage et de sauterelles.

Nous trouvons encore une preuve de ce fait dans l'histoire de Saül. Il venait de vaincre les Philistins et les poursuivait avec son armée. Ses hommes étaient à bout de forces, mais Saül fit jurer le peuple en disant : « Maudit soit l'homme qui prendra de la nourriture jusqu'au soir, avant que je ne me sois vengé de mes ennemis ! » Et personne ne prit de nourriture. Tout le monde arriva dans une forêt. Lorsqu'on y entra, les hommes virent du miel qui coulait à la surface du sol, mais nul ne porta la main à la bouche, car le peuple avait crainte du serment. Mais Jonathas n'avait pas entendu le serment que son père avait fait faire au peuple ; il avança l'extrémité de son bâton qu'il avait à la main, et l'ayant plongé dans un rayon de miel, il porta celui-ci à sa bouche, et ses yeux furent éclaircis. (I Reg., XIV).

II. — *Excellence du miel*

Ce trait ne nous montre pas seulement l'abondance du miel en Palestine, mais encore l'excellence de cet aliment pour réparer ou soutenir les forces. La faim et la fatigue accablaient tellement Jonathas que sa vue se troublait ; mais à peine s'est-il nourri d'un peu de miel que ses yeux sont éclaircis, il est revigoré, et il ne peut s'empêcher de s'écrier : « Mon père a causé le malheur du peuple ! Voyez comme mes yeux sont clairs parce que j'ai goûté un peu de miel ! Ah ! si le peuple en avait mangé pour refaire ses forces, combien la défaite des Philistins aurait été plus grande ! »

Les Juifs connaissaient cette vertu nutritive du miel ; aussi entrait-il pour une bonne part dans leur alimentation. En cela, du reste, ils ne faisaient qu'obéir à l'Esprit Saint, qui nous dit à tous au livre des Proverbes : « Mon fils, mange du miel, car il est bon. Un rayon de miel est doux à ton palais, sache que la Sagesse est la même chose pour ton âme. » (Prov., XXIV, 13). On le rencontrait souvent sur leur table.

Quand Notre-Seigneur apparaît à ses apôtres dans le Cénacle au soir de Pâques, voyant qu'ils hésitent à croire en sa résurrection et le prennent pour un fantôme, il leur dit : « Avez-vous ici quelque chose à manger ? » Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel. Il les prit et en mangea devant eux. (Luc, XXIV, 40).

Je vous disais tout à l'heure que les abeilles étaient très nombreuses en Palestine, et qu'elles faisaient choix elles-mêmes de leur ruche. Si l'on en croit l'histoire de Samson, ce choix était parfois bizarre. C'était au temps où les Philistins tenaient encore Israël sous leur joug. Samson ayant remarqué une de leurs filles qui lui plaisait, pria ses parents de la demander pour lui en mariage. Ceux-ci, peinés du choix de leur fils, lui firent de justes observations : « N'y a-t-il pas de femme parmi les filles de tes frères, lui dirent-ils, que tu ailles prendre une femme chez les Philistins qui sont incirconcis ? » Samson s'obstina dans son choix, et son père et sa mère durent s'exécuter. Comme Samson se rendait avec eux à Thamna où résidait l'élue de son cœur, voilà qu'arrivés aux vignes de cette ville, un jeune lion vint à leur rencontre en rugissant. L'esprit de Jéhovah saisit Samson, et sans avoir rien à la main, il déchira le lion comme on déchire un chevreau.

Quelque temps après, revenant à Thamna pour la célébration du mariage, il eut la curiosité de voir ce qu'était devenu le cadavre du lion. Il n'en restait plus que le squelette desséché ; un essaim d'abeilles s'y était logé, et cette ruche peu commune était déjà pleine de miel. Samson en prit dans ses mains et en mangea le long du chemin. Il en donna aussi à son père et à sa mère, mais sans dire qu'il l'avait pris dans le corps du lion ; car il avait une idée.

III. — *L'énigme de Samson*

Arrivé à Thamna, Samson donna un festin, selon l'usage, à l'occasion de son mariage et trente jeunes gens y furent invités. Au cours du repas, le nouveau marié dit à ses convives : « Je vais vous proposer une énigme Si vous me l'expliquez pendant les sept jours du festin et si vous la devinez, je vous donnerai trente tuniques et trente vêtements de rechange ; mais si vous ne pouvez pas me l'expliquer, c'est vous qui me donnerez trente tuniques et trente vêtements de rechange. »

Les trente jeunes gens lui dirent : « Propose ton énigme, que nous l'entendions. » Il leur dit : « De celui qui mange est sorti ce qui se mange, du fort est sorti le doux. »

Pendant trois jours ils cherchèrent en vain l'explication. Le septième jour, ils dirent à la femme de Samson : « Serait-ce donc pour nous

dépouiller que tu nous a invités à ta noce? Persuade à ton mari de nous expliquer l'énigme ; sinon, nous te brûlons, toi et la maison de ton père. » Aussitôt elle conjure Samson de lui donner l'explication désirée. Mais Samson fait la sourde oreille : « Je n'ai expliqué cette énigme ni à mon père ni à ma mère, et je te la donnerais ? » Mais la perfide se met à pleurer en disant : « Tu ne m'aimes pas, puisque tu as des secrets pour moi ! » Lassé de son insistance et de ses pleurs, Samson finit par céder. Bien entendu, sa femme n'eut pas plus tôt le mot de l'énigme qu'elle le fit connaître aux intéressés. Aussi, quand vint la fin du septième jour, ne furent-ils pas embarrassés. Ils dirent à Samson : « Quoi de plus doux que le miel, et quoi de plus fort que le lion ? » Furieux d'avoir été trahi, Samson ne fut cependant pas embarrassé pour autant. Descendant à Ascalon, poussé par l'esprit de Jéhovah qui l'avait suscité pour délivrer son peuple des Philistins, il y tua trente incirconcis, les dépouilla de leurs vêtements et donna ceux ci aux jeunes gens. (Jud., XIV).

* *

N'avais-je pas raison de vous dire que le miel et les abeilles occupent une place notable dans nos Saints Livres ? Ils nous parlent aussi de leur aiguillon : puissiez-vous ne pas trop le ressentir ! (Deut , I, 44) ; de la douceur de leur miel (Eccli., XI, 3) : puissent de nombreux clients l'apprécier et vous en faciliter l'écoulement ! Que le bon Dieu surtout vous envoie ce miel en abondance, et qu'à la récolte prochaine il coule à flots de vos extracteurs. Et comme nous sommes chrétiens avant d'être apiculteurs, daigne S. Valentin nous obtenir la grâce de pratiquer les vertus dont vos chères abeilles nous donnent l'exemple tous les jours, afin qu'au sortir de ce monde nous méritions d'aller partager son bonheur au ciel. Ainsi soit-il.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

LA DÉTRESSE D'UNE SOCIÉTÉ SANS DIEU

Mes frères,

Il s'est toujours trouvé des sceptiques pour qui le problème de notre destinée n'était qu'une affaire négligeable. « Qu'il y ait ou non une vie autre que celle-ci, jamais, disaient-ils, on ne le saura de façon certaine. Mieux vaut donc n'y pas penser. »

Humiliante abdication de l'intelligence devant la plus pathétique des questions qui se posent à elle ! Fier de son savoir qui va sans cesse croissant dans tous les domaines, l'homme met ici sa fierté à ignorer, alors que sa conduite de chaque jour est engagée dans ce débat fondamental : de la solution qu'il lui donne dépend l'orientation de son existence entière.

Autrefois du moins, cette indifférence était généralement une attitude que l'on trouvait commode de prendre pour son compte, plutôt qu'une conviction réfléchie dont on se fit l'apôtre. Les fervents de cet athéisme pratique ne se préoccupaient guère de donner à leur pensée une allure combative.

Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Le *Sans-dieuisme,* pour lequel il a fallu créer un mot nouveau, est devenu une thèse ambitieuse de conquérir le monde, et qui se prétend déjà assurée de ce triomphe universel. Ses hardis propagandistes pénètrent jusque dans les contrées les plus attachées à leurs convictions religieuses. Partout ils étendent leurs progrès, — leurs ravages, devrait-on dire. — Au témoignage de Pie XI, qui connaît bien notre histoire, jamais ne se vit une fureur aussi violente ni cette ampleur mondiale dans la vieille bataille qui, depuis la révolte des mauvais anges, dispute au Créateur l'empire de son œuvre.

Il est temps de faire front à cette offensive redoutable. Regardons en face la doctrine qu'elle s'efforce de faire prévaloir et mesurons la profondeur de l'abîme où nous précipiterait cette négation totale du monde spirituel, si elle n'était pas tenue en échec par les défenseurs de l'âme et les témoins de Dieu.

I

A en croire les affirmations audacieuses du matérialisme intégral, rien n'existe que le *cosmos* dans lequel nous sommes immergés. Audessus de ses dernières constellations, le ciel n'abrite que du néant. Aucune vie impérissable ne palpite dans nos poitrines, aucune promesse de survie ne nous attend au-delà du tombeau. Pétris uniquement d'argile éphémère, c'est sur notre minuscule planète que doit se réaliser tout entier notre destin. Ne croyant plus désormais à une promesse illusoire d'immortalité, reconnaissons une bonne fois combien notre sort est précaire, et recueillons du moins, de cette condition pitoyable, le pauvre profit qui est de pouvoir jouir tout à notre aise, jusqu'à l'heure d'épouvante cruelle où pour toujours le néant nous ressaisira.

Jouir comme il convient à des êtres de matière pour qui les biens spirituels n'ont plus de saveur, pas même de réalité. Jouir donc en demandant à nos sens de nous rendre heureux. Que nos regards perdent définitivement la nostalgie des hauteurs éternelles, et que nos pensées se rabaissent toutes vers la terre, puisqu'il nous faut extraire d'elle seule toutes nos délices !

Amasser beaucoup d'argent pour nous procurer grâce à lui des sensations agréables, du plaisir, des voluptés, le plus possible : telle sera l'ambition logique de notre humanité déchue. A la poursuite de cet idéal grandiose, elle tendra nos énergies pour faire de nous des producteurs intensifiés, afin qu'ensuite nous puissions mieux nous gaver de bien-être et devenir des consommateurs repus. Ah ! la belle cité que cette philosophie va nous construire !

Supposez une civilisation entièrement aménagée sur ce plan misérable.

Le prêtre n'a plus qu'à disparaître, lui qui représentait tout un ordre de choses plus élevées et désormais abolies. La religion ne répond plus à rien. Les églises, où elle prétendait nous mettre en communication avec le monde invisible, pourront sans inconvénient être livrées à la pioche ou aux flammes : on l'a fait méthodiquement en Russie et en Espagne. Dans les ruines de ces vaines murailles s'installeront des entrepôts, des coopératives où l'on trouvera de quoi se ravitailler en abondance, des salles de fêtes pour se distraire à bon marché, des dancings ultra-modernes, sans doute aussi des maisons de débauche : n'est-ce pas le seul paradis ouvert à la plupart de ces renégats de leur âme et du ciel ?

Ils ne s'agenouilleront plus devant un autel, mais pourquoi les détournerait-on encore de se vautrer dans un bouge ? Une taverne bien achalandée remplacera avantageusement pour eux la Table eucharistique où se distribuait l'aliment de la vie divine. N'ayant plus que faire du confessionnal qui purifiait leurs consciences, ils donneront tous leurs soins à la seule propreté, la seule santé dont on gardera le souci : celle du corps. L'hygiène leur tiendra lieu de morale. Leur société atteindra sa perfection à mesure que tous ses villages posséderont leur parc de culture physique, ses plages des camps de nudisme, et ses foyers les plus pauvres une salle de bain ripolinée.

Au terme de cette vie passionnément consacrée au culte des jouissances sensibles, quand on aura bien bu, bien mangé, bien satisfait les désirs de la bête, quand on se sera bien savonné et qu'on exhibera des muscles superbes, eh bien ! mais on s'en ira tout content de cette terre, comme au soir d'une partie de plaisir qui fut parfaitement réussie on s'en va dormir, enchanté de sa bonne journée.

Telle est la triste thèse qui commence à se répandre sous notre ciel de France autrefois si lumineux. Elle l'enténèbre déjà au point que des yeux aveuglés n'y aperçoivent plus les hautes clartés révélatrices de l'au-delà.

Est-il téméraire de soupçonner dans cette grossière entreprise de matérialisation une inspiration satanique ? On dirait qu'impuissant à atteindre Dieu dans sa gloire, le Génie du mal se plaît à l'outrager dans son ouvrage le plus parfait, en effaçant du front de l'homme la marque de l'esprit que le Créateur y a laissée comme un reflet de sa lumière. Soit ! il est dans la logique de son rôle et de sa haine, l'odieux pervertisseur de l'œuvre divine !

Mais l'homme, comment expliquer qu'il mette cet acharnement à renier ses aspirations les plus élevées et à détruire ses facultés les plus nobles ?

Quand des sectateurs de religions barbares, en proie à leur frénésie cruelle, se tailladent à coups de couteau, ils ne déchirent que leur chair. L'humanité sans Dieu, c'est dans son âme qu'elle s'efforce de se mutiler !

Autrefois, son orgueil l'emportait sur les chemins qui escaladent la nue : elle prétendait s'y faire l'égale de l'Etre suprême. Aujourd'hui, c'est au niveau de la bête qu'elle veut se ravaler : « Je me ferai semblable à toi ! »

Par quelle aberration monstrueuse ?

Elle plonge par le regard de sa pensée dans le monde immatériel ; elle y découvre des vérités qui la dépassent, des lois qui la dominent et auxquelles, dans les grandes heures de son histoire, elle voue un culte héroïque, jusqu'au don de son sang. Mais plutôt que de reconnaître à ce monde idéal son support nécessaire dans une Personnalité vivante, elle en vient à nier toutes ces valeurs spirituelles ; elle renie l'esprit qu'elle porte en sa poitrine, afin de n'avoir pas à rendre hommage à l'Esprit éternel devant qui elle devrait avouer son humble dépendance.

Ce péché contre la lumière entraîne avec lui un double châtiment. Il va nous conduire d'abord à une immense déception. Puis, à force d'exciter nos convoitises, dont nous serons de moins en moins les maîtres, il rendra encore plus violents et plus néfastes pour tous, les conflits dont nous avons déjà trop souffert.

II

Ah ! cette fameuse mystique du bonheur total sur terre ! On l'oppose dédaigneusement à nos béatitudes évangéliques, comme si elle était la seule capable de nous assurer dès maintenant un sort heureux.

Mais c'est tout le contraire ! Elle crée un obstacle de plus à la réalisation de notre vieux rêve humain, car ses brillantes promesses, quoiqu'il en semble à un regard superficiel, sont vouées à une faillite lamentable !

Il n'est pas au pouvoir de l'homme de transformer radicalement sa nature, dont Dieu a orienté vers lui les tendances profondes. D'instinct nos regards ne cessent de scruter le firmament, espérant trouver dans ses profondeurs sans limites la félicité parfaite qu'ils ne découvrent nulle part ici-bas.

Notre science a beau nous rendre maîtres du globe et de ses secrets, notre industrie exploiter toutes ses ressources, nos explorateurs parcourir la terre et, si l'on ose dire, la retourner en tous sens : jamais nous n'arrivons à nous procurer de quoi répondre à tous les appels qui montent du fond de notre être inassouvi. Jusqu'au milieu de leur abondance, il manque aux biens dont nous cherchons à nous rassasier d'*être durables*. L'enchantement qu'ils nous procurent a quelque chose de douloureux dès que nous réfléchissons à ce qu'il a de fugitif. Qu'est-ce qu'un bonheur qui doit si vite finir ?

L'animal, lui, ne connaît pas ce tourment. Il n'est fait que pour les émotions sensibles, elles lui suffisent. Quand il en a eu son compte, il se couche au soleil, il s'endort, il peut mourir. Sa nature ne lui faisait pas chercher autre chose.

Mais nous, la porte du cimetière par où, tôt ou

tard, nous devons nous en aller, l'ensevelissement définitif dans la nuit d'un cercueil, l'anéantissement total au fond d'une fosse, l'odeur de néant qui se dégage de ce charnier s'il n'y a rien par-delà : c'en est assez pour nous convaincre que ce monde est impuissant à nous contenter pleinement. Les croyances spiritualistes que nous avions écartées de notre route tant que nous y marchions d'un pas alerte, avec du sang jeune et riche dans nos veines, nous attendent à ce rendez-vous funèbre. On avait cru les chasser pour toujours : on ne les expulse pas du champ des morts où elles se préparent à prendre leur revanche sur nos négations présomptueuses et nos enchantements fragiles.

Les plus privilégiés d'entre nous, ceux que la foule envie parce qu'elle les croit heureux, sont contraints de reconnaître, à cette minute finale, que leur existence les a déçus. Tout ce qu'il y reste d'inachevé proteste contre la thèse désespérante d'une mort éternelle. Au moment de disparaître sous terre, ils réclament encore autre chose, jusqu'à ce que le fossoyeur étouffe leur plainte en leur jetant à travers la figure quelques pelletées d'argile. Après quoi, leur désespoir s'enferme dans l'implacable silence du tombeau...

La grande masse des autres n'attend pas si longtemps pour sentir l'insuffisance de cette vie. Les petites gens de misère, les malchanceux, les pauvres, les infirmes, les chômeurs ont beau tendre à toutes les portes leurs mains tremblantes : ils ne ramassent jamais que des miettes de bonheur. Si les favorisés du sort se plaignent d'avoir encore faim, quelle n'est pas la détresse de tous ces innombrables déshérités !

Quoi qu'on tente pour leur venir en aide, on ne leur accordera, demain comme aujourd'hui, qu'un peu de joie en ce monde, bien peu. Et ce peu les rassasiera d'autant moins qu'on leur aura dérobé le secours qui venait d'ailleurs, les pensées de foi dont s'illuminait leur obscur destin, l'espoir d'une compensation éternelle à sa dureté, les forces divines qui leur permettaient d'en supporter l'épreuve avec sérénité. Une société matérialiste les condamnera donc tous ceux-là, le très grand nombre, à ne jamais trouver le bonheur auquel ils aspirent irrésistiblement ?

III

Mais voici qui va encore accroître notre infortune. Cette félicité terrestre, déjà si défaillante, s'appauvrira de plus en plus dans le culte exclusif que nous lui vouerons. Car nos instincts égoïstes, débridés par la répudiation brutale d'une vie future, ne tarderont pas à mettre en péril le patrimoine dont chacun d'eux sera trop avide de s'emparer pour son compte.

Ah ! l'égoïsme ! Il n'est pas besoin qu'on nous l'enseigne ! Ses poussées spontanées sont déjà assez puissantes en nos cœurs ! Mais on s'en fait, en vérité, le complice imprudent et l'excitateur criminel dès lors qu'on nous invite à profiter en hâte de l'existence présente, s'il est vrai qu'elle est tout.

Notre berceau hier, notre tombeau demain : nous ne sommes faits que pour cette brève durée ? Durée bien courte à qui rêve d'un bonheur infini. Les jouissances que nous y entasserons seront toujours trop faibles pour atteindre à la pleine mesure de nos insatiables désirs. La part de nos voisins nous semblera toujours trop grande, puisqu'elle diminuera la nôtre. Que le gâteau se rétrécisse dans des périodes de calamités comme celle d'aujourd'hui et que chacun prétende s'y tailler un morceau de plus en plus large, il en résultera fatalement des heurts, des bousculades, des rixes qui ne feront qu'accroître nos souffrances et consommer notre ruine.

Imaginez une humanité toute conquise par cette thèse matérialiste, toute dépouillée des survivances de la foi ancienne et de la modération de goûts qu'elle en a longtemps recueillie. Quelques nature d'élite continueront à mortifier leurs appétits impatients et accepteront encore de sacrifier un peu de leurs avantages propres au profit du bien général. Mais dans la grande masse gangrenée d'arrivisme, le besoin animal de jouir l'emportera sur ces goûts délicats de dévouement et de désintéressement qui sont un legs des âges chrétiens. Et au sein de cette cité sans âme, sans amour, s'établira de plus en plus lourde la cruelle dictature du « chacun pour soi » dont la masse des petits sera encore la première victime.

N'espérons pas échapper à ces hontes et à ces calamités, en organisant la possession collective des richesses terrestres de telle manière que tous en aient leur part égale.

Distribuer aux hommes ou aux peuples une même quantité de bien-être ne suffit pas pour assurer leur bonne entente. Malgré cette uniformité de leur traitement économique, il restera dans le dosage de leur bonheur d'inévitables différences qui rallumeront leurs jalousies et leurs querelles. Leurs conditions de vie auront beau être semblables, les cœurs ne seront pas devenus pour cela fraternels ni les mœurs paisibles. On voit tous les jours se battre l'un contre l'autre deux hommes d'affaires qui ont été associés dans la poursuite d'un bénéfice, et qui sont devenus de plus en plus âpres au gain dans cette poursuite même. On verra aussi bien des foules se déchirer demain, après avoir fraternisé dans leur colère unanime contre les possédants d'aujourd'hui, parce que le lot des uns paraîtra meilleur et que les autres s'estimeront désavantagés.

Le capitalisme supprimé, les clôtures des propriétés privées démolies, les frontières abattues, non, vraiment, ce ne sera pas assez pour faire vivre dans la concorde des millions d'hommes, de plus en plus enfiévrés par leurs concupiscences grossières. Aussi longtemps qu'elle sera tourmentée par ces démons intérieurs, l'humanité, jusque dans un régime d'égalitarisme artificiel, restera livrée aux furies de la bataille et vouée à de perpétuelles infortunes.

Et c'est tristesse de penser que de si vives espérances, parfois des efforts si sincères, auront

abouti à susciter une civilisation encore plus ravagée que la nôtre par les antagonismes féroces que son matérialisme aura exaspérés.

En nous laissant ensevelir tout entiers ici-bas, ce sont nos rêves mêmes de bonheur que nous aurons condamnés à mort et enterrés avec nous dans cet odieux tombeau.

LES PERSONNAGES EVANGÉLIQUES

XC

MALCHUS

I

« Il s'appelait Malchus, » dit S. Jean. Et quoique sa condition soit infime, son nom semblait traduire des ascendances glorieuses, puisqu'il dérive de « *melek* », qui, en hébreu, signifie : roi. Avait-il été appelé ainsi, parce qu'il était le rejeton d'anciens princes déchus ? ou parce que, plus simplement, des attitudes fanfaronnes lui avaient valu un sobriquet bizarre ? La question ne mérite pas d'être soulevée.

Pour le moment, à la suite d'on ne sait quels avatars, le pauvre homme qui portait ce nom était un domestique du grand-prêtre, et, à ce titre, il fut requis de prêter main forte à la cohorte de soldats romains désignée pour s'emparer du Sauveur. L'arrestation de Jésus, depuis si longtemps désirée par les pharisiens et les scribes, avait été récemment résolue et l'apôtre infidèle, Judas, s'était chargé de servir d'espion et de guide aux exécuteurs du complot, afin que le Seigneur ne puisse leur échapper.

Vers la fin du repas de la Cène, Judas, incapable de soutenir les avertissements et les reproches, pourtant si voilés, de son Maître, était sorti brusquement de la salle, après sa communion sacrilège. Pendant que Notre-Seigneur subissait son agonie, il avait pris, de concert avec les princes des prêtres, les dernières mesures nécessaires et il avançait maintenant, afin de compléter son œuvre. Il savait bien où retrouver Jésus, dont il connaissait à fond les habitudes pour avoir vécu longtemps à ses côtés ; aussi dirigea-t-il, sans hésiter, sa troupe vers le jardin de Gethsémani. Mais une secrète terreur qui bouleversait son âme bourrelée par le remords, l'empêcha d'aborder ce lieu redoutable sans la protection d'une escorte considérable.

Il semble que pour se saisir du Christ, à ce moment, quelques policiers auraient suffi, car Notre-Seigneur n'était entouré que de quelques amis, las et démoralisés, incapables d'opposer une forte résistance. Aucun mouvement de foule, ni surtout aucune émeute, n'était à craindre, puisque la chose devait se passer loin du centre de la ville et que personne n'eût pu dire à quel endroit exact se trouvait en ce temps le Rédempteur. Mais le prestige de son nom, le souvenir de ses miracles, l'expérience, si souvent constatée, de son pouvoir divin, affolaient le traître qui craignait les conséquences de la colère de celui qu'il allait livrer. Il tenait donc à se faire protéger le plus efficacement possible, sans réfléchir, dans son trouble, que même toutes les armées de l'Empire eussent été impuissantes devant le moindre ordre donné par le Messie.

La peur ne calcule pas si loin ; elle cède à l'instinct de conservation. Judas avait donc réuni le plus de forces qu'il lui avait été possible. La garnison romaine de la tour Antonia lui avait fourni un détachement nombreux, et, pour plus de précaution, le commandement de cette cohorte avait été confié, non à un subalterne quelconque, mais à un officier du grade de tribun. Judas ne s'estima pas cependant suffisamment couvert. Il obtint, en plus, que le Sanhédrin mettrait à sa disposition une partie des huissiers ou appariteurs qui, normalement, assuraient la police intérieure du Temple, et se trouvaient ainsi dans la dépendance du grand-prêtre.

Cette milice pourtant ne devait pas renforcer beaucoup les légionnaires romains, infiniment plus aguerris. Mais elle présentait néanmoins un avantage : sa présence permettait de considérer l'emprisonnement du Sauveur comme une mesure légale, édictée par l'autorité légitime des Hébreux, et non comme un coup de force réalisé par les usurpateurs détestés. Cela n'était pas sans importance aux yeux de l'opinion publique.

C'est donc parmi le groupe des serviteurs du Temple que se trouvait Malchus. Rien ne dit qu'il y soit venu de son plein gré, en volontaire heureux de collaborer à la tâche maudite ; plus probablement, au contraire, les hommes qui devaient faire partie de l'expédition avaient été désignés d'office par l'autorité, mais il est évident que celle-ci avait dû les choisir parmi ceux qu'elle connaissait assez pour savoir qu'ils n'étaient, ni des sectateurs du Christ, ni des gens capables de reculer devant une honteuse besogne. Toute cette troupe était armée, comme s'il s'était agi de livrer une véritable bataille ; quelques-uns de ses membres portaient, en outre, des torches et des lanternes, indispensables pour guider les investigations pendant la nuit.

Malchus et ses compagnons se hâtaient, car il était important de s'emparer de Jésus par surprise. Ils pensaient que le moindre retard pouvait lui donner l'éveil, lui permettre de fuir ; du reste, il fallait à tout prix que l'incarcération eût lieu avant l'aube, de peur de quelque sédition parmi la foule, accrue encore, en ces jours-là, par les pèlerins venus de toutes parts à l'occasion des solennités pascales, et parmi lesquels Notre-Seigneur pouvait compter un nombre appréciable de fidèles.

II

On n'eut pas à se fatiguer en longues recherches. Le Sauveur, qui savait fort bien tout ce qui devait arriver et qui était résolu à marcher vers la mort pour sauver le monde, en se conformant

aux volontés de son Père, vint au-devant de ceux qui avaient mission de le prendre. Afin qu'aucune erreur ne fût commise, et qu'un simple disciple ne fût pas saisi à la place du Maître, il avait été convenu que Judas lui-même désignerait la victime à ses séides.

Mais le traître était aussi un lâche. Même au milieu de cette foule en armes, il n'osait pas agir ouvertement; peut-être encore un reste de pudeur lui rendait insupportable la pensée de livrer brutalement celui à qui il devait tant et qui, tout à l'heure encore, avait tenté, par de discrets avis, de l'arracher à son destin funeste. Il avait donc indiqué que l'on aurait à s'emparer de l'homme à qui il donnerait le baiser de salut, comme il était coutume de le faire. Il s'approcha donc du Seigneur, tandis que les autres se tenaient aux aguets, prêts à sauter sur leur proie.

Une dernière fois, mais toujours en vain, le Christ lui montra sa clairvoyance et essaya de le faire repentir par ce mot grave et pourtant doux : « Ami, c'est donc par un baiser que tu trahis le Fils de l'Homme ? » Le maudit ne voulut rien entendre. Le Maître s'adressa alors à la tourbe qui s'agitait confusément, autour de lui, dans l'ombre. « Qui cherchez vous ? » demanda t-il, et plusieurs voix lui répondirent par le seul nom de Jésus de Nazareth. « C'est moi », affirma t-il. Mais aussitôt, pour bien montrer qu'il s'offrait volontairement et librement, que nulle force terrestre n'eût été capable de le retenir s'il lui avait plu de ne pas se laisser prendre, par un seul acte de sa volonté, il renversa la cohorte entière. Quand ils se relevèrent, encore sous le coup de leur stupeur, le Christ réitéra sa question et, sur une nouvelle réponse identique, il se remit entre leurs mains, tout en leur commandant de laisser aller en paix les apôtres qui l'entouraient.

Ceux-ci avaient assisté, immobiles, à cette scène rapide, mal éveillés encore et l'âme remplie de crainte. Pourtant, quand S. Pierre vit celui qu'il aimait au pouvoir de l'ennemi, son indignation ne put se contenir. En sortant du Cénacle, il avait apporté une des deux épées dont la présence dans ce lieu est indiquée par les Evangiles. C'était un de ces glaives à deux tranchants, massifs et courts, comme on s'en servait aussi bien dans les armées de l'Orient que dans les légions impériales. Pierre l'avait prise, un peu au hasard, parce qu'il était impressionné par les sombres prédictions de Jésus et qu'il voulait se tenir prêt soit à protéger son Maître, soit à se défendre lui-même, dans l'hypothèse d'une attaque. Il tira donc son arme du fourreau, et il frappa.

Malchus avait été l'un des premiers à se jeter sur Notre-Seigneur, pour le garroter et le mettre hors d'état d'opposer une résistance quelconque. Ce fut lui qui se trouva en face de Simon et qui reçut le coup, sans pouvoir le parer. Mais la Providence ne voulait pas la mort du misérable. L'épée, au lieu d'atteindre la tête et d'ouvrir le crâne, glissa sur les cheveux et trancha seulement une oreille.

Pierre avait-il l'intention de redoubler ? En tout cas, Jésus ne lui en laissa pas le temps. Sans plus s'occuper de ses assaillants que sa puissance maintenait en respect, il s'adressa au courageux apôtre qui venait, de la façon qu'il avait cru la meilleure, de lui témoigner son dévouement : « Remets l'épée à sa place », commanda-t-il. Plus obéissant encore qu'intrépide, le disciple se conforma à l'injonction de son Maître, tandis que celui-ci ajoutait : « Celui qui frappera par l'épée, périra par l'épée. »

On a quelque peu abusé, de nos jours, de cette maxime, dont le principe est incontestable mais qui, dans la pensée du Christ lui-même, ne va pas sans quelque exception légitime. Si le meurtre, l'assassinat ou les simples violences constituent de graves péchés, il n'en reste pas moins qu'il est permis de se servir de ses armes, en cas de légitime défense, ou lorsqu'on se trouve dans la nécessité de combattre, pourvu que l'on se conforme aux lois de la guerre. De même, l'autorité régulière n'excède pas son droit en appliquant la peine de mort aux grands coupables. Tout cela, n'en déplaise à quelques modernisants excessifs, est absolument admis par la théologie de l'Eglise catholique, qui est l'interprète infaillible de la doctrine du Sauveur.

S. Pierre, donc, n'avait pas commis de faute en essayant de sauver le Christ si injustement attaqué. Mais son intervention était, sans qu'il s'en doutât, inopportune, parce qu'elle n'était pas conforme au plan, qu'avait formé Jésus, de se laisser entraîner sans nulle opposition ainsi que l'agneau que l'on conduit à l'abattoir. Il fallait que la Rédemption s'accomplît par le sacrifice et le sacrifice eût été impossible si Notre-Seigneur ne l'avait, de lui-même, accepté.

III

Le Libérateur saisit, du reste, cette occasion pour marquer, une fois de plus, son consentement à l'holocauste : « Crois-tu, continua-t-il, en s'adressant toujours à Simon Pierre, crois-tu que je ne puisse prier mon Père, qui m'enverrait à l'instant plus de douze légions d'anges ? » Cette dernière expression était symbolique et équivalait à dire : « une multitude ». Une seule légion, en effet, correspondait à cette époque de l'Empire romain à cinq ou six mille hommes. Le chiffre douze, employé par le Sauveur, lui avait peut-être été suggéré par le nombre de ses apôtres, qui, tous, à l'exception d'un seul, devaient combattre pour la foi, aussi vaillamment et plus efficacement qu'une légion entière, mais qui, pour le moment, étaient restés inertes et passifs, sauf le généreux S. Pierre.

Notre-Seigneur avait donc à sa portée les moyens les plus assurés de se rendre libre. Mais alors, ainsi qu'il le fit remarquer, comment se seraient accomplies les Ecritures qui avaient, d'avance, décrit minutieusement son supplice ? Sans insister sur sa bienveillante remontrance, le Christ se retourna vers ceux qui l'appréhen-

daient et leur rappela qu'ils auraient pu s'emparer de lui, sans tant d'apparat et de tumulte, toutes les fois qu'il allait, presque isolé, répandre ses prières ou ses prédications dans le Temple. S'ils ne l'avaient pas fait, c'était parce qu'une puissance supérieure s'était opposée à leurs projets jusqu'à présent.

On ose à peine raconter ce qui suivit. Une panique insensée s'empara des disciples. Eux qui, pourtant, avaient été mis en garde contre les périls et les tentations, eux qui ne pouvaient douter de la divinité du Christ, puisqu'ils avaient été témoins de tant de miracles, ne songèrent plus ni à la grandeur de la cause à soutenir, ni à la fidélité qu'ils devaient à leur Dieu, mais seulement à leur sécurité personnelle. Ils s'enfuirent, de peur de se trouver compromis. Défaillance d'un instant qu'ils devaient réparer d'une manière magnifique plus tard, lorsqu'ils eurent à soutenir les persécutions les plus violentes et qu'ils affrontèrent héroïquement le martyre afin de rendre témoignage, par leur sang, à la Vérité de Jésus.

Pendant ce temps, le malheureux Malchus restait là, tout interdit, et souffrant de sa blessure. Mais il ne plaisait pas au bon Maître que d'autre sang que le sien fût répandu au cours de cette crise mémorable qui s'ouvrait. Il reporta donc son attention sur le pauvre hère qui, sans doute, n'avait été qu'un exécuteur ignorant d'ordres dont il ne saisissait pas la portée sacrilège. Même au milieu de ses afflictions extraordinaires, le Seigneur compatit à la peine d'autrui. Très simplement, et sans prononcer le moindre mot, il s'approcha du malheureux et se contenta de lui toucher l'oreille saignante. Malchus fut immédiatement guéri.

Un tel geste de mansuétude aurait dû éclairer tous les soldats qui, très certainement, au cours de leur carrière, n'avaient jamais vu que quelqu'un puisse porter un intérêt quelconque à un de ses ennemis. Mais leur cœur était trop dur pour se laisser toucher par la divine miséricorde, de même que leur esprit était trop obnubilé pour être convaincu par le prodige qu'ils contemplaient en cet instant. Pliés à la rigide discipline de Rome, ils ne connaissaient que leur consigne. Quelles que fussent les qualités suréminentes de l'homme qu'ils avaient devant eux, ils avaient reçu l'ordre de s'assurer de sa personne : ils obéirent servilement.

Notre-Seigneur fut enchaîné et traîné, par delà le torrent pierreux du Cédron, vers les tribunaux dont la sentence était depuis longtemps préparée. Quant à Malchus, il se perdit dans la foule. Son âme avait-elle été touchée par la bienfaisance du Maître ? Comprenait-il, enfin, la grandeur du Christ ? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'est pas cité parmi les tourmenteurs de tout ordre qui s'évertuèrent contre Jésus en cette nuit horrible, et que, jamais plus, on n'entendit parler de lui.

XCI

LES SANHÉDRITES

I

Constitué en état théocratique, le peuple hébreu avait vu Yahweh lui-même établir les formes principales de son gouvernement et de son administration, par l'intermédiaire de Moïse. Un des rouages les plus essentiels de cette organisation autoritaire était le Sanhédrin, ou Grand Conseil de la nation juive, devant lequel l'Evangile nous apprend que Jésus fut contraint de comparaître.

Bien que modifié au cours des âges, notamment par l'adjonction des prêtres et des scribes, il avait son origine première dans cette assemblée de soixante-dix Anciens, que l'Eternel avait prescrit à son législateur de former. Le Livre des Nombres raconte effectivement (chap. XI) que, après une entrevue avec le Seigneur, Moïse rassembla soixante-dix hommes, qu'il avait choisis parmi les plus vénérables d'Israël, et qu'il les plaça près du Tabernacle, comme pour les présenter à Dieu et faire ratifier par lui leur élection. L'Elohim descendit en effet dans une nuée et, après avoir parlé à Moïse, « il prit de l'Esprit qui était en lui, » ajoute poétiquement l'auteur sacré, afin de le communiquer à ceux qui allaient être les guides des douze tribus. De plus, afin que cette consécration fût indiscutablement prouvée devant tout le peuple, il leur accorda le don de prophétiser, qu'ils employèrent sur-le-champ, en proclamant les louanges divines.

Il se produisit même un incident assez curieux : parmi ceux qui avaient été désignés pour faire partie du conseil, deux hommes, Eldad et Medad, ne s'étaient pas rendus au rendez-vous sacré. L'histoire n'indique pas le motif de leur abstention. Mais on peut supposer que les infirmités de leur âge les avaient retenus sous leurs tentes. En tout cas, on doit admettre qu'ils avaient une excuse légitime, car, loin de les châtier avec cette rigueur dont il était coutumier à l'égard de son peuple indocile, Yahweh daigna envoyer son Esprit sur eux, comme sur les autres élus. Tout ému par cet événement, un jeune homme courut en prévenir Moïse, dont le fidèle coadjuteur Josué ne quittait guère les pas.

A cette nouvelle, Josué se sentit saisi d'inquiétude : il craignit que le prestige de son Maître fût atteint, parce que ces deux anciens ne lui paraissaient pas aussi visiblement associés au législateur suprême que les soixante huit autres qui se trouvaient réunis dans l'enceinte sacrée. Mais Moïse se souciait peu de ces contingences. Il savait que l'inspiration d'Eldad et de Medad était authentique et, pourvu que la volonté du Seigneur soit faite, il se souciait peu de sa propre gloire. Il apaisa donc son serviteur trop zélé, et revint dans le camp, pour faire reconnaître par le peuple ceux qui désormais allaient le juger supérieurement.

Une fois ainsi institué, le Conseil des Anciens commença à fonctionner et, au cours de l'Écriture Sainte, il est plusieurs fois relaté qu'il fut convoqué, notamment lorsqu'une décision grave devait être prise. Ses attributions n'étaient pas délimitées d'une façon stricte. En ces temps où la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire était loin d'être érigée en principe, on ne pouvait songer à fixer rigoureusement ses fonctions, comme on le fait aujourd'hui pour un Parlement ou un Conseil des Ministres. Sous l'autorité souveraine du chef de la nation, le Conseil des Anciens administrait le peuple hébreu ; il assistait de ses avis et de ses suggestions celui qui tenait en main les destinées d'Israël.

Il se formait encore en tribunal, lorsqu'il y avait lieu de juger une cause plus importante, ou qui intéressait l'ordre public, comme ce fut le cas au début de la Passion de Notre-Seigneur. Mais il ne faut pas conclure de ce dernier point qu'il représentât la seule juridiction existante. Tout au contraire, le seizième chapitre du Deutéronome nous révèle que, sitôt les Hébreux installés dans la Palestine, des tribunaux locaux durent être établis dans toutes les villes pour régler les conflits ; ils étaient formés de magistrats proprement dits et de scribes, que l'on appelait *sotrim*, et qui faisaient fonction d'assesseurs ou de greffiers.

Nous avons eu l'occasion de voir déjà que, dans la suite des siècles, les scribes étendirent peu à peu leur autorité, jusqu'à former une corporation très respectée et très redoutée. Cela est si vrai que nous allons les retrouver à l'instant, groupés dans une section spéciale du Sanhédrin devant lequel le Christ fut amené. Les tribunaux particuliers siégeaient non pas dans des salles spéciales, mais, suivant un usage universel en Orient, à la porte des cités, qui était généralement le lieu où la foule se réunissait pour toutes les affaires publiques. Il va sans dire qu'ils étaient soumis à l'autorité du Conseil des Anciens.

II

Les Anciens avaient reçu la garde de la Loi qui réglait, à la fois, la vie religieuse et la vie civile des Hébreux. Mais ils n'étaient pas les seuls à qui ce dépôt eût été commis. D'après le Deutéronome (xxxi, 9) : « Moïse écrivit cette loi et il la donna aux prêtres, enfants de Lévi, qui portaient l'arche d'alliance du Seigneur, et à tous les anciens d'Israël. » Loin de constituer une sorte de double emploi, cette disposition était tout à fait sage. Ainsi que nous venons de le dire, il n'y avait pas de Codes chez les Juifs : l'un fixant les questions temporelles, l'autre traitant des affaires spirituelles. Tout cela était mêlé en une seule législation, incluse elle-même, pour sa part principale, dans les livres du Pentateuque. Et les prescriptions pénales, administratives, judiciaires se trouvaient souvent confondues, au cours d'un même chapitre, avec celles qui traitaient du culte officiel ou des devoirs envers Dieu.

A première vue, cet apparent désordre peut surprendre ; mais pour peu qu'on veuille bien y réfléchir, il avait sa profonde raison d'être, puisque le Seigneur gardait le commandement suprême de son peuple, même pour les affaires d'ici-bas. Mais cet état de choses impliquait que les questions de droit fussent plutôt réservées à des juristes, tandis que celles qui intéressaient la religion plus directement, étaient l'apanage des prêtres. Une autre conséquence, non moins normale, était que les questions mixtes, évidemment fort nombreuses, devaient être simultanément étudiées par les Anciens et les fils de Lévi, chacun se plaçant de préférence à son point de vue particulier.

Il ne pouvait d'autre part être question d'appeler tous les prêtres au Conseil, qu'ils auraient débordé par leur nombre. D'où l'obligation de n'y recevoir que leurs délégués, c'est-à-dire, non pas ceux qu'ils choisissaient eux-mêmes, mais, conformément au principe d'autorité qui dominait alors, les chefs des principales familles sacerdotales descendant d'Aaron. Ainsi s'explique la formule « les princes des prêtres », que nous trouvons sous la plume des évangélistes, lorsqu'ils narrent la première phase du procès de Jésus. Les princes des prêtres étaient ceux que leur rang social, ou les charges dont ils avaient été honorés, avaient désignés pour pénétrer dans ce Sénat.

Le grand-prêtre en faisait tout naturellement partie. En principe, il devait y rester jusqu'à sa mort, puisque ses fonctions étaient perpétuelles. Mais après que le sceptre fut sorti de Juda, et que les pouvoirs usurpateurs se furent arrogé le droit illégal de destituer les pontifes suprêmes, l'habitude s'établit que ceux-ci demeuraient, néanmoins, dans l'Assemblée toute leur vie, bien que dépossédés de leur ancienne dignité.

Enfin, au fur et à mesure que leur puissance se développa, les scribes, d'abord admis aux réunions pour servir simplement de secrétaires, finirent par y prendre la parole. On dut, probablement, recourir à eux, d'abord pour leur demander des détails sur des points de procédure dont ils avaient l'expérience plus que tous les autres. Une fois ce passage ouvert à leur ambition, ils surent l'élargir si bien qu'ils arrivèrent à former, eux aussi, une section régulière de la haute assemblée.

Lorsque Notre-Seigneur vint sur terre, le Sanhédrin, qui était toujours le Conseil suprême d'Israël, se trouvait donc composé par la réunion de ce que nous nous permettrons d'appeler trois Chambres, en empruntant cette expression aux Cours d'appel de notre époque : celle des Anciens, celle des Prêtres, celle des Scribes. Saint Marc (xiv, 53) les mentionne explicitement. Mais, à la différence de ce qui se passe actuellement, ces trois Chambres ne délibéraient point séparément, et à chacune d'elles n'était pas réservée une catégorie particulière de questions à trancher. Tout le Sanhédrin s'assemblait et prenait part à la discussion, avant de rendre un arrêt à l'élaboration duquel avait participé chacun de ses membres.